

# SYNTHÈSE DU RAPPORT DREES

Sur la situation financière des organismes  
complémentaires assurant une couverture Santé

16 JANVIER 2026

## RESUMÉ



### LE MARCHÉ AU GLOBAL

Baisse du nombre  
d'acteurs,  
particulièrement dans  
le monde mutualiste.



### LES COTISATIONS COLLECTÉES

46 Mds € de  
cotisations en 2024  
**+8,2 %** sur 1 an  
**+42 %** en 13 ans



### LES PRESTATIONS REVERSÉES

37 Mds € reversés  
aux assurés  
**+5,4 %** en 1 an  
**+41,3 %** en 13 ans



### LES CHARGES DE GESTION

Augmentation de  
**5,8%** des charges  
de gestion en 2024  
(**19%** des  
cotisations)



### LA RENTABILITÉ

Résultat technique  
positif (**+1,6%**)  
Les produits collectifs  
déficitaires (**-2,0%**)  
Les produits individuels  
excédentaires (**+5,7%**)



### LA SOLVABILITÉ FINANCIÈRE

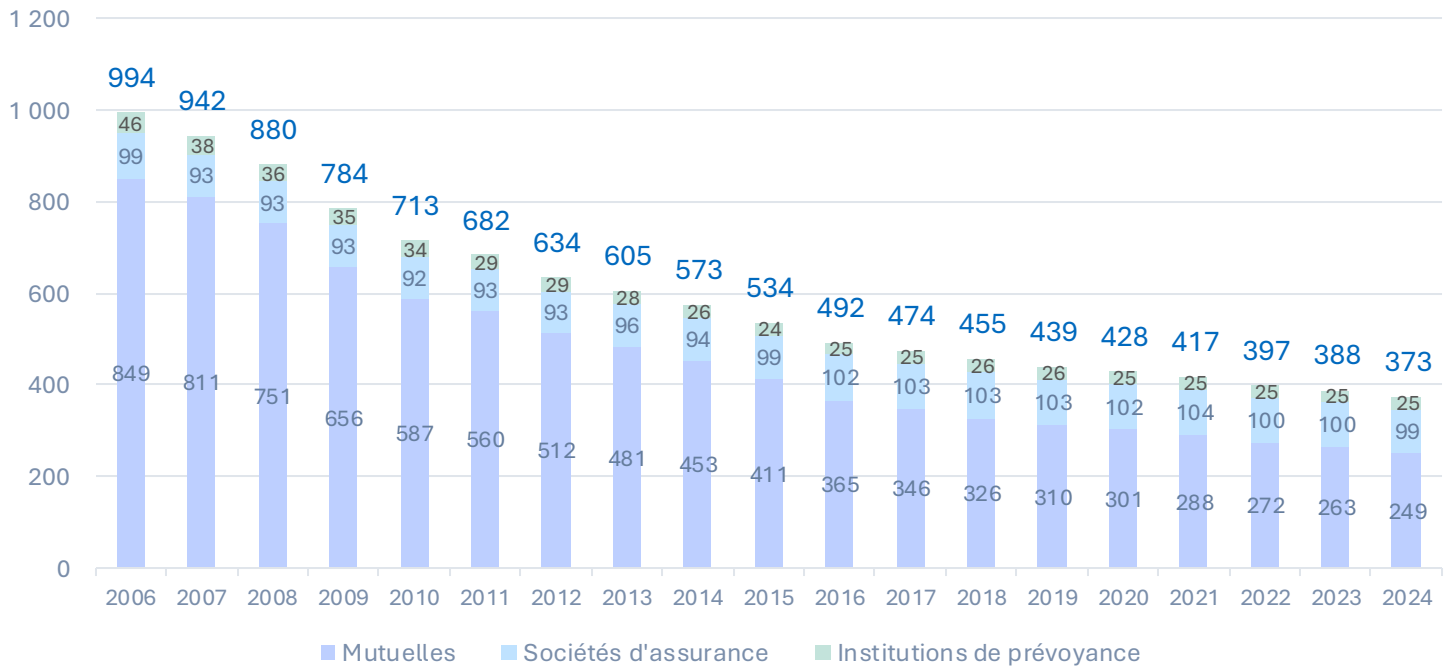
Une **bonne solvabilité**  
**moyenne** de la plupart  
des acteurs santé



Analyse des rapports sur la stabilité financière des  
organismes complémentaires depuis 13 ans

# 1. L'ASSURANCE SANTÉ, UN MARCHÉ TOUJOURS PLUS CONCENTRÉ

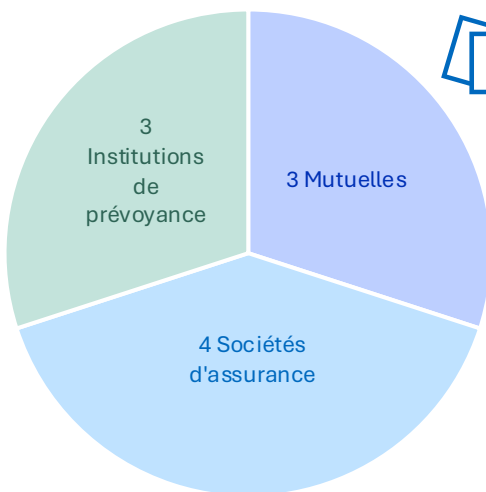
## Nombre d'organismes assujettis à la TSA



La forte érosion du nombre d'acteurs de 2006 à 2024 (-62%) s'observe essentiellement chez les mutuelles :

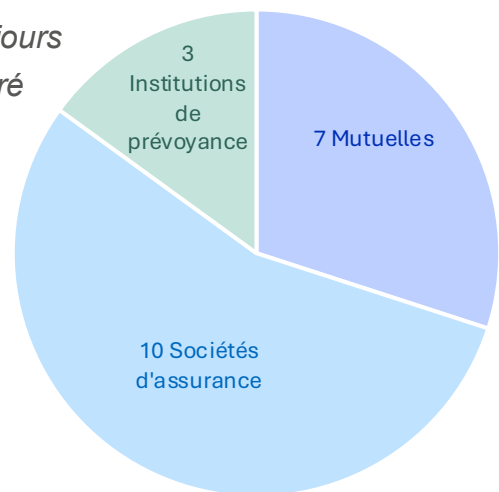
- Baisse (-21) du nombre d'institutions de prévoyance (IP), soit une baisse de 46%.
- Stabilité du nombre de sociétés d'assurance (SA)
- Chute du nombre de mutuelles (-600) soit une baisse de 71%

### Répartition des 10 plus grands acteurs en 2024



Un marché toujours très concentré

### Répartition des 20 plus grands acteurs en 2024

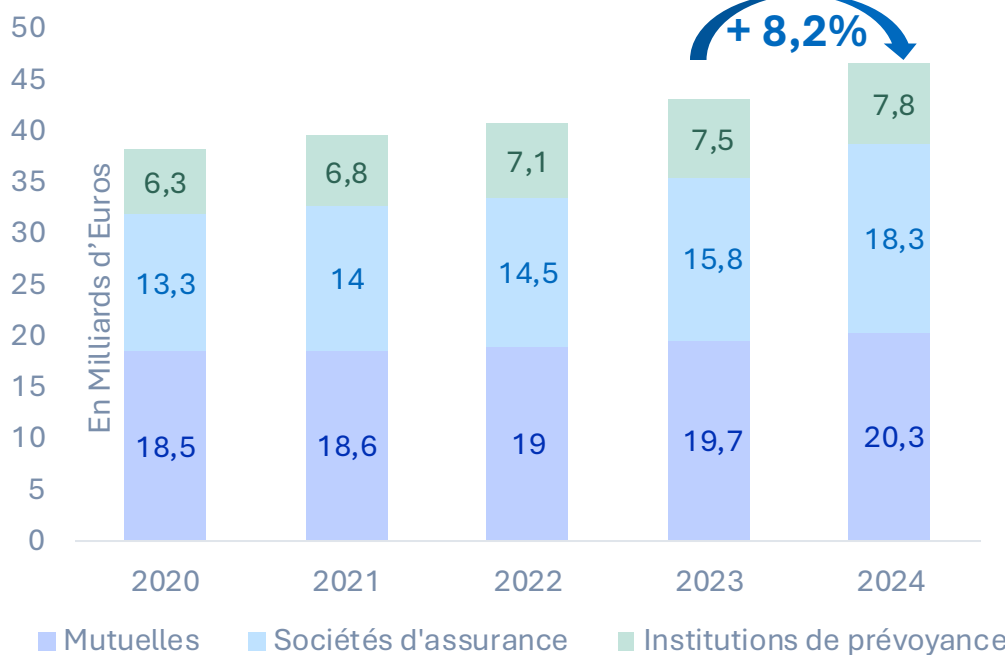


Les **10** plus grands acteurs collectent **41%** des cotisations santé en 2024 (-1 point depuis 2023). Il y a 10 ans, ils ne représentaient que **35%** du marché.

Les **20** plus grands acteurs collectent **58%** des cotisations santé en 2024 (**-1 point depuis 2023**). C'est une hausse de 8 points par rapport à 2014.

## 2. LES COTISATIONS EN SANTÉ

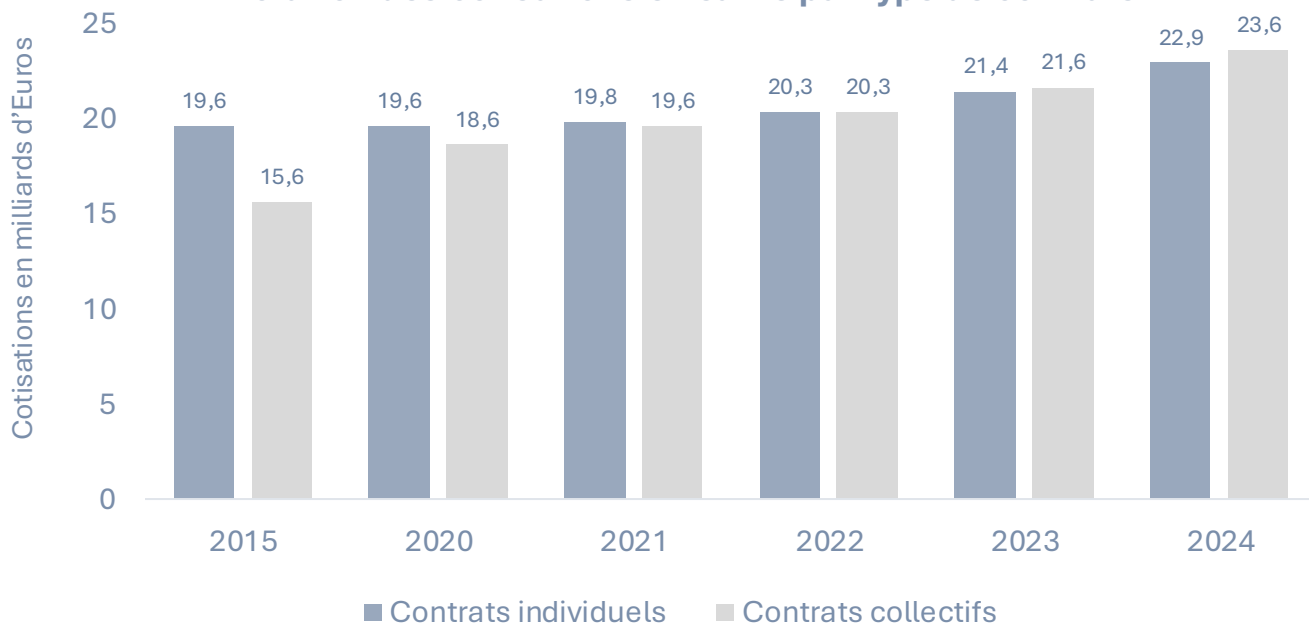
Montant de cotisations émises en santé



Chiffre d'affaires des organismes complémentaires toujours en progression en 2024, avec une croissance pour l'ensemble des acteurs. L'augmentation observée de 8,2 % du montant des cotisations est sans précédent au cours des 10 dernières années.

La hausse des cotisations pour les entreprises d'assurance provient en partie d'un transfert de portefeuille de la mutuelle La Mutuelle Générale vers l'entreprise d'assurance LMG Assurances.

Evolution des cotisations en santé par type de contrats



Depuis 12 ans, la proportion des contrats collectifs est globalement en hausse. Depuis 2023, le chiffre d'affaires en santé des contrats collectifs est supérieur à celui des contrats individuels.

### Part des contrats non responsables



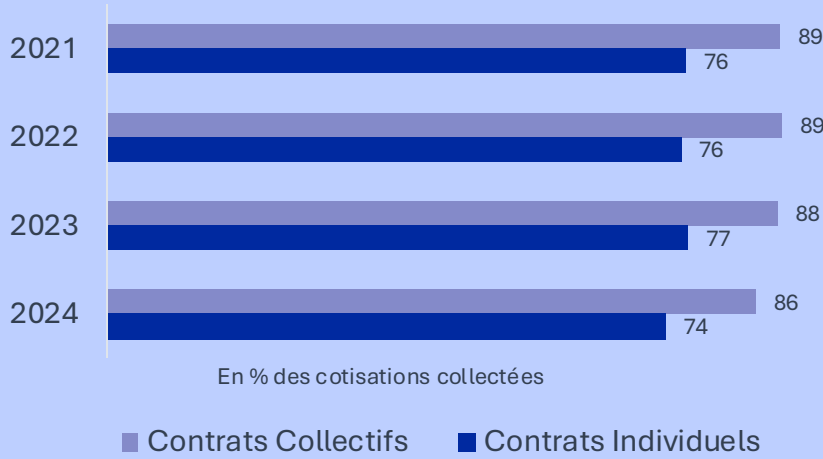
### 3. RAPPORT P/C



Les cotisations ayant évolué plus fortement que les prestations, les P/C sont en baisse entre 2023 et 2024.

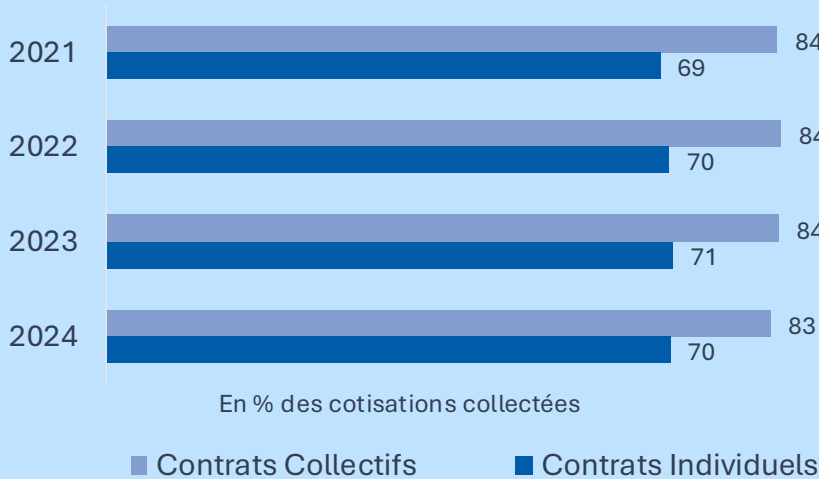
Le collectif génère structurellement moins de marge que l'individuel.

#### MUTUELLES



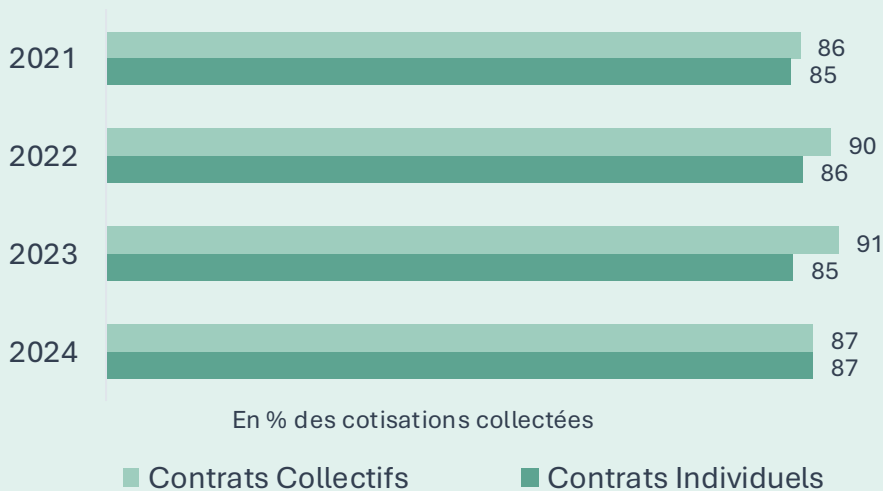
Les P/C 2024 sont en baisse par rapport à ceux de 2021-2023.

#### SOCIÉTÉS D'ASSURANCE



Les P/C sont plus bas que ceux des Mutuelles et des IP aussi bien en individuel qu'en collectif.

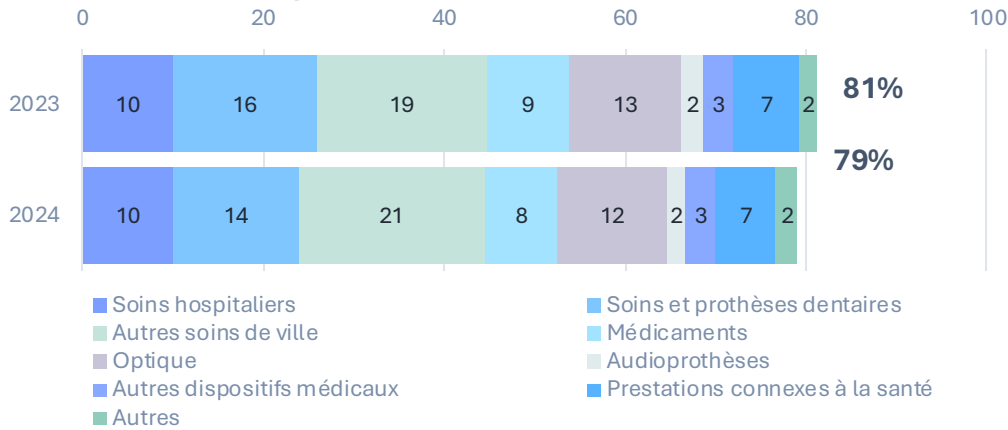
#### INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE



Le collectif s'améliore tandis que l'individuel se dégrade en 2024. Les P/C en collectif et individuel sont identiques. Les P/C sont supérieurs à ceux des Mutuelles et des SA.

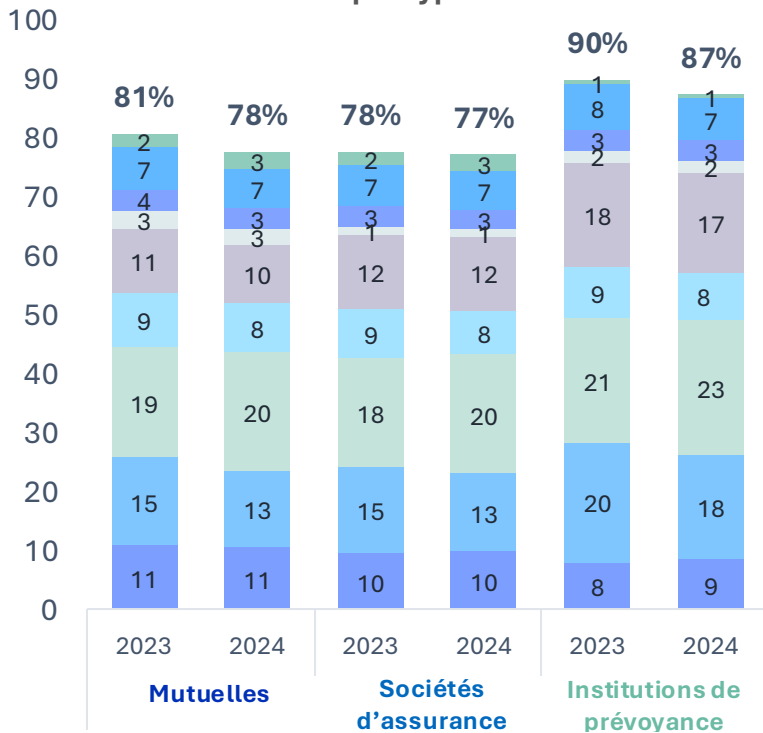
### 3. RAPPORT P/C

Prestations par poste de soins en 2023 et 2024 en % des cotisations pour l'ensemble des acteurs et des contrats

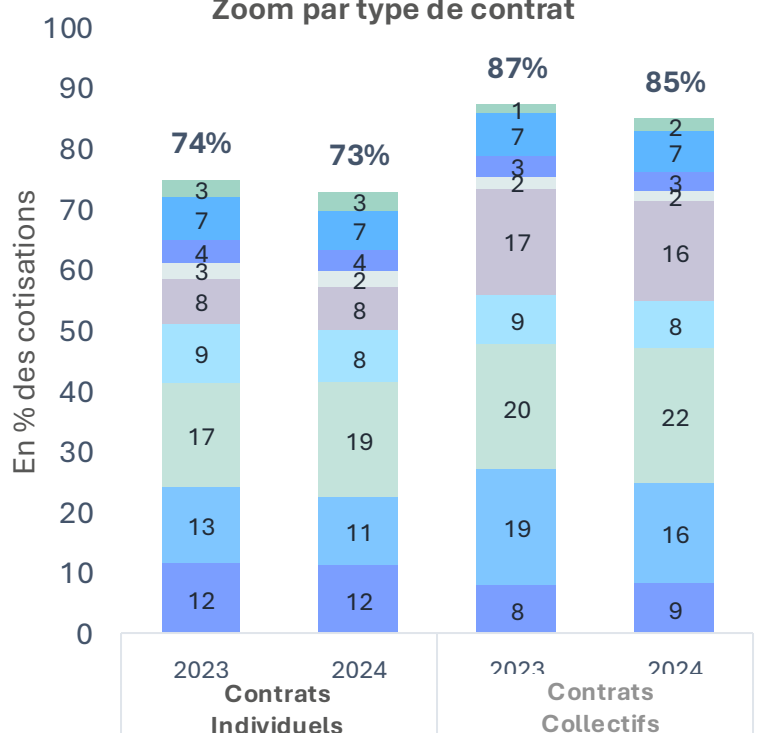


**Lecture du graphique :**  
Le graphique indique les dépenses par grand poste, en % des cotisations. Le total représente donc le P/C brut moyen du marché (79%).  
*Exemple : les dépenses totales en soins et prothèses dentaires sont passées de 16% à 14% des cotisations entre 2023 et 2024.*

Zoom par type d'acteur



Zoom par type de contrat



La consommation des assurés des Institutions de Prévoyance est similaire à celle des contrats collectifs, ce qui s'explique par le fait que les Institutions de Prévoyance ne portent quasiment que des contrats collectifs (88% des cotisations collectées par les IP proviennent de contrats collectifs).

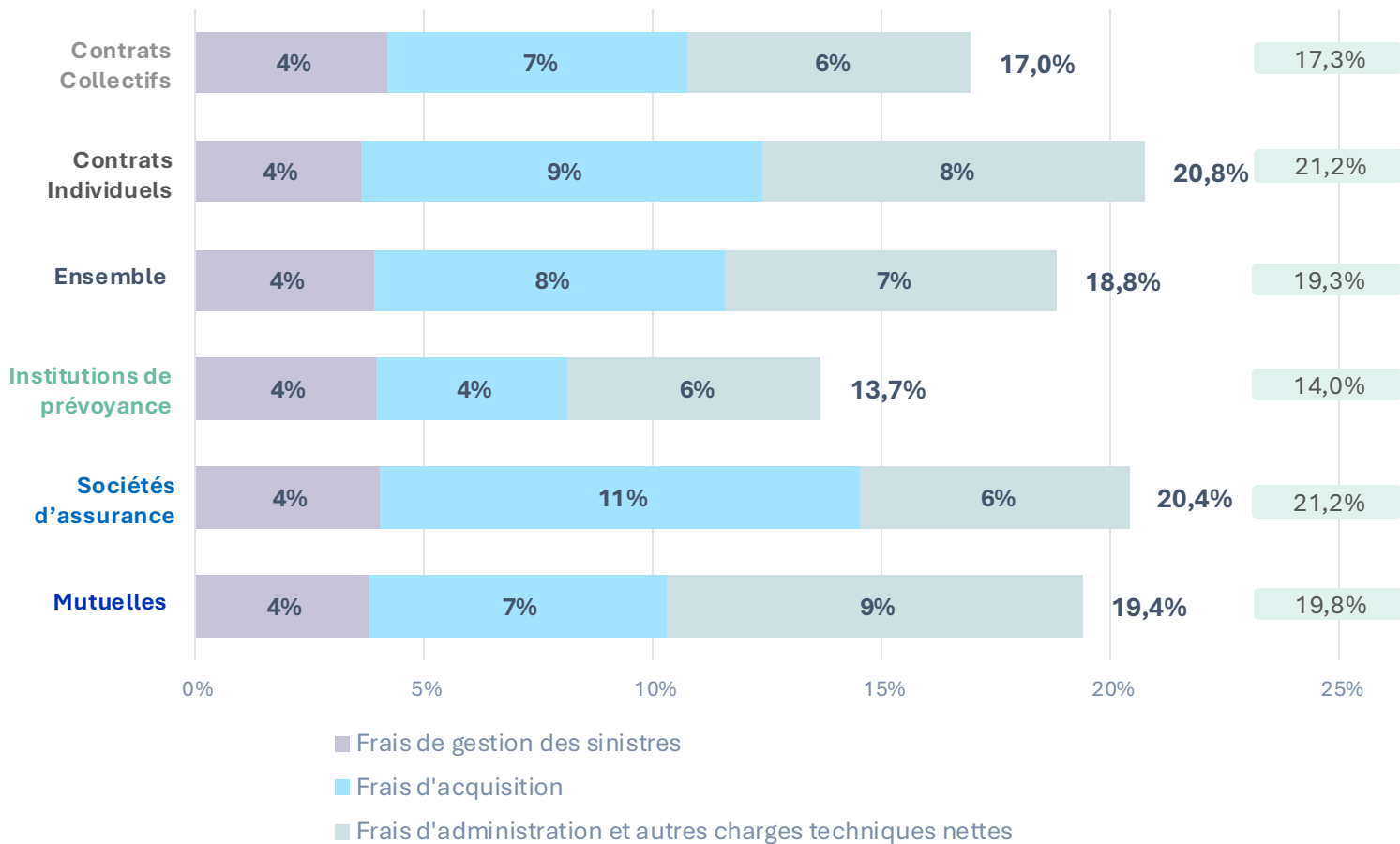
Les consommations en **optique** et **dentaire** sont plus élevées sur les contrats collectifs, dont les garanties sont en général plus couvrantes. Par ailleurs, ces postes enregistrent une baisse de consommation (en % des cotisations) entre 2023 et 2024, essentiellement sur les contrats collectifs de chaque organisme.

Les contrats individuels, dont la moyenne d'âge est sensiblement plus élevée que les contrats collectifs, ont des consommations significativement plus hautes sur l'**hospitalisation**.

Les **soins de ville** ont vu leur consommation augmenter entre 2023 et 2024 d'environ 2 points pour chaque type de contrat.

## 4. DES STRUCTURES DE FRAIS DIFFÉRENTES

Structure de frais en 2024



Les structures de frais varient fortement en fonction des acteurs. Les sociétés d'assurance ont les frais les plus élevés compte tenu notamment de frais d'acquisition bien supérieurs.

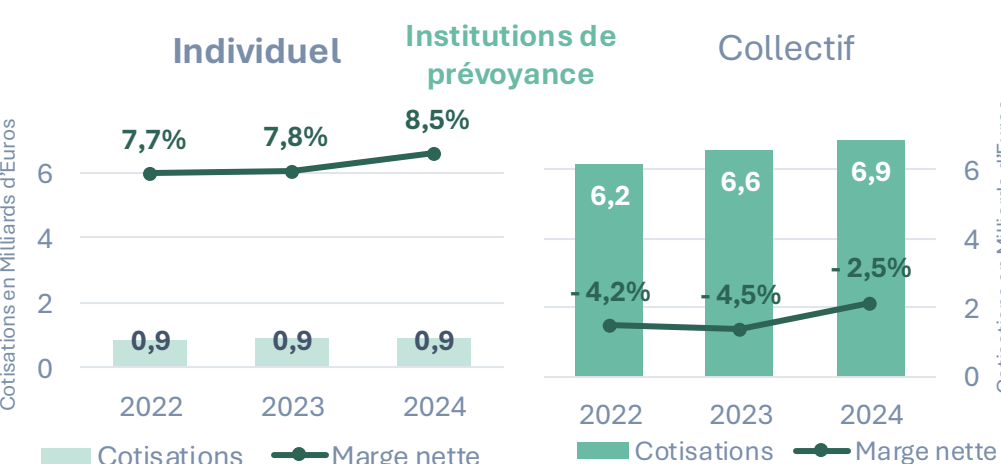
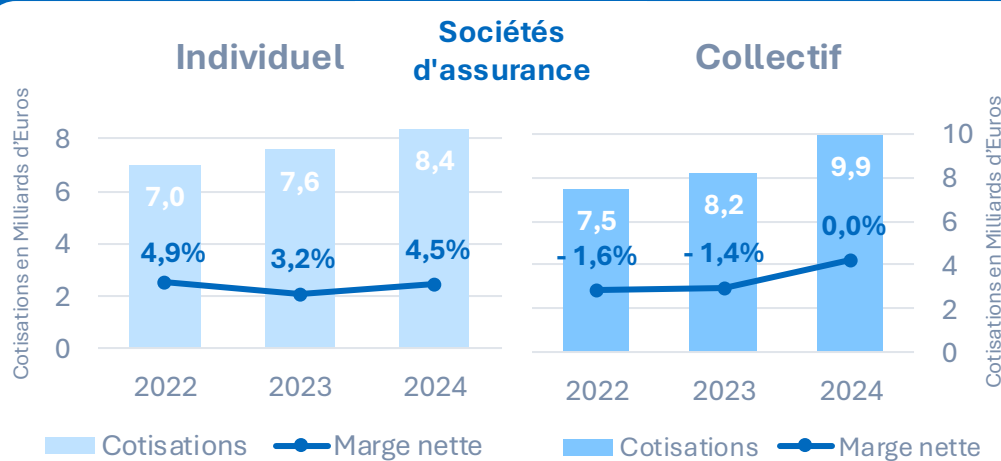
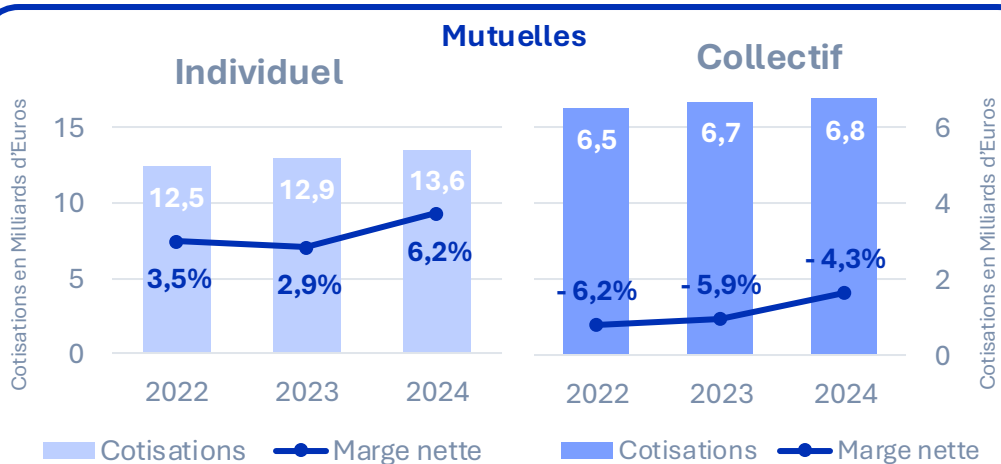
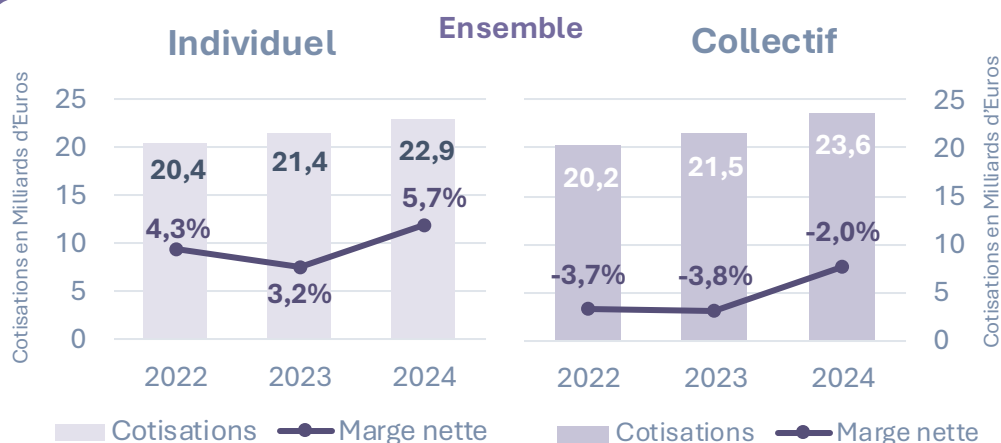
Les frais sont sensiblement plus importants en individuel (21% contre 17% en collectif), ce qui est essentiellement lié aux frais d'acquisition plus élevés en individuel.

Les taux de frais baissent légèrement au global en relatif pour atteindre 18,8% des cotisations HT. Cependant, la forte hausse des cotisations, implique une augmentation des commissions.

*Taux exprimés en % des cotisations collectées en santé en 2024*

**Champ :** Organismes assujettis à la taxe de solidarité additionnelle et contrôlés par l'ACPR au 31/12/2024

## 5. LA RENTABILITÉ



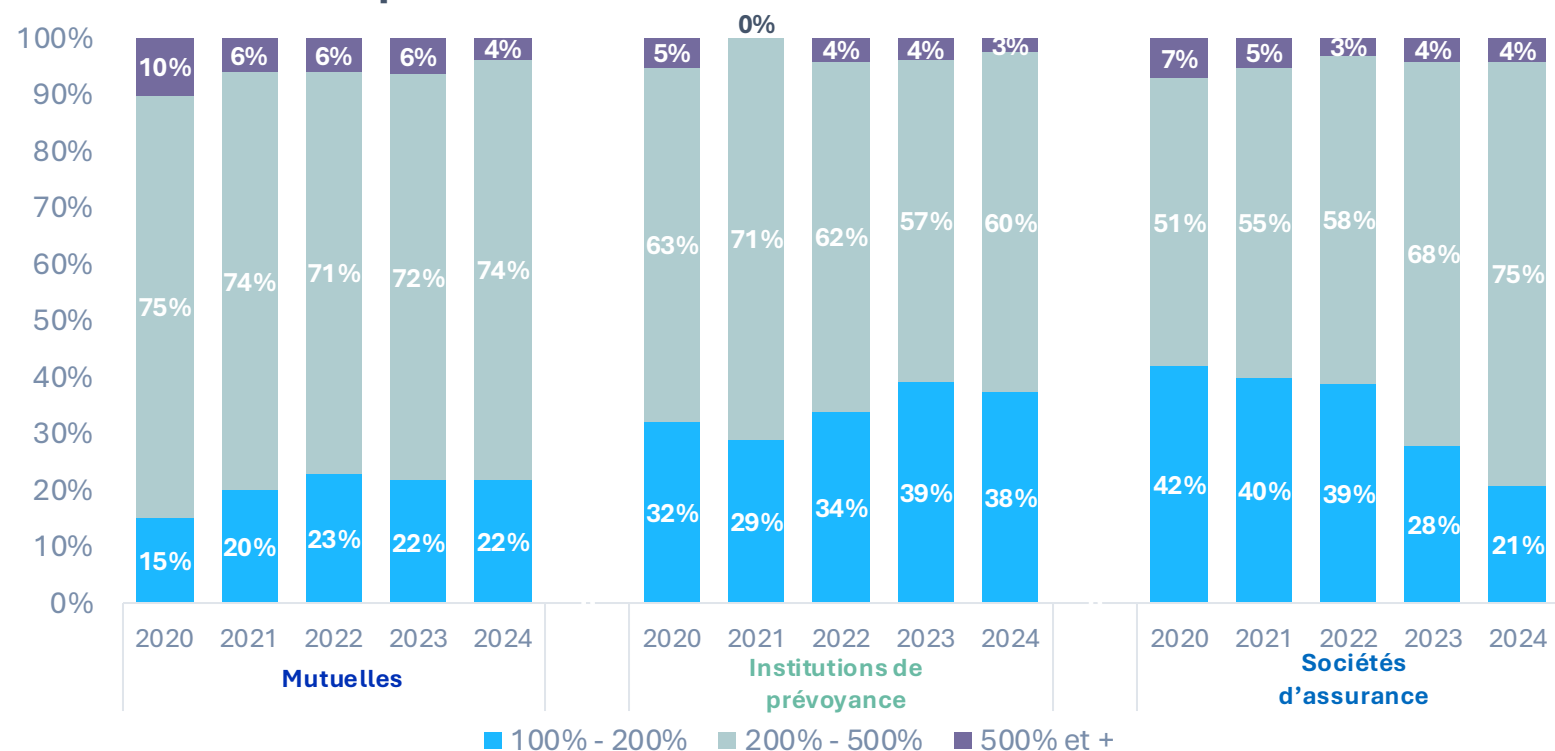
En 2024, le résultat technique global est bénéficiaire à **+1,6% des cotisations hors taxe**.

C'est l'un des pourcentages les plus élevés depuis 2011 (le maximum étant de +1,7% en 2020).

Les résultats sont globalement excédentaires sur les **contrats individuels (+5,7%)** et déficitaires sur les **contrats collectifs (-2,0%)**.

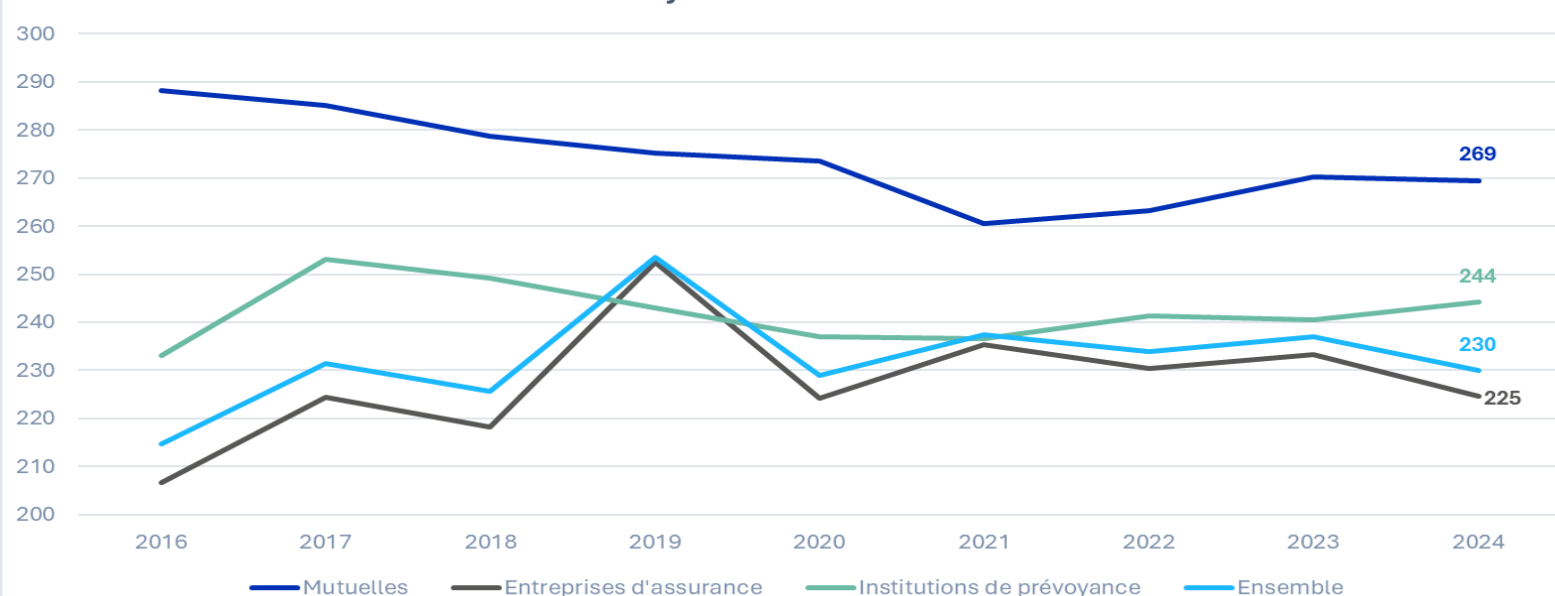
## 6. SOLVABILITÉ FINANCIÈRE

### Répartition des ratios de couverture du SCR



La proportion de sociétés d'assurance présentant un ratio de solvabilité inférieur à 200% est en sensible baisse. Le niveau de solvabilité des mutuelles et des institutions de prévoyance est globalement stable en 2024.

### Couverture moyenne du SCR entre 2016 et 2024



Les couvertures moyennes du SCR restent au-dessus des exigences réglementaires malgré quelques fluctuations, témoignant d'une bonne santé financière globale du secteur. La performance particulièrement forte des mutuelles reflète leur gestion prudente.

**Champ :** Organismes assujettis à la taxe de solidarité additionnelle au titre de leurs contrats santé (hors indemnités journalières) et contrôlés par l'ACPR au 31/12/2024



## CONTACTS



**Elodie PAGET**

 Directrice Générale Adjointe

 [elodie.paget@actelior.com](mailto:elodie.paget@actelior.com)

 06 87 46 96 12



**Julie VERNIN-BIANCALE**

 Manager Junior

 [julie.vernin-biancale@actelior.com](mailto:julie.vernin-biancale@actelior.com)

 06 07 30 15 91

 **ctélior**

Le partenaire catalyseur de toutes vos ambitions



[actelior@actelior.com](mailto:actelior@actelior.com)



[actelior.com](http://actelior.com)



[Actélior](https://www.linkedin.com/company/actelior)